

6^{es} Entretiens de l'aménagement

25 et 26 mars 2010

Musée d'art contemporain, CAPC,
Entrepôt Lainé, 7 rue Ferrère - 33000 Bordeaux

club
ville
aménagement

Bulletin individuel d'inscription

Ce bulletin est à remplir en lettres capitales et à retourner, accompagné du règlement à l'ordre de AOS Club Ville Aménagement, avant le 12 mars 2010 à : Atout Organisation Science - Village d'entreprise Saint-Henri - Bât 24 - 6 rue Anne Gacon - 13016 - Marseille - France - Tél. : 04 96 15 12 50 - Fax : 04 96 15 12 51 - Courriel : cva2010@atout-org.com

ATTENTION

Pour les personnes d'un même organisme, merci de remplir les coordonnées de celui-ci en entier à chaque nouvelle inscription afin de pouvoir bénéficier du tarif préférentiel. Chaque personne d'un même organisme doit remplir une fiche individuellement.

Organisme : _____

Fonction : _____

Direction / Département / Service : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Adresse de facturation, si différente de celle communiquée ci-dessus :

Responsable commande : _____ Tél. : _____

Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Numéro de TVA intracommunautaire : _____

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Courriel : _____

Sauf indication contraire de votre part, nous vous informons que toutes les informations mentionnées ci-dessus peuvent être utilisées par Atout Organisation Science pour la diffusion de tous renseignements concernant la manifestation. Selon la loi "Informatique et Libertés" n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant sur simple demande à Atout Organisation Science. Conscient de la confiance témoignée, Atout Organisation Science s'assure de la protection et de l'intégrité des informations transmises lors de la soumission du formulaire et a mis au point un programme spécifique de sauvegarde sécurisé des données informatiques.

J'accepte les conditions susmentionnées.

Frais de participation (Ces frais comprennent les déjeuners du jeudi 25 et du vendredi 26 ainsi que la soirée du jeudi 25 mars).

- 420 € pour une personne seule ou la 1^{re} d'un même organisme.
- 370 € par personne du 2^e au 5^e inscrit du même organisme.
- 320 € par personne à partir du 6^e inscrit du même organisme.

Inscription aux ateliers et visites (Inscription obligatoire dans la limite des places disponibles – Une seule visite par participant).

**Jeudi
25 mars 2010**

Les déjeuners se déroulent durant le parcours urbain. L'inscription sous-entend donc que vous participez également au déjeuner.

1 – Parcours urbains de 11h45 à 16h :

je participerai à un parcours urbain, merci de numéroté par ordre de préférence 3 parcours.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 1 – Les espaces publics centraux de place en place | <input type="checkbox"/> 6 – Le GPV des Hauts-de-Garonne |
| <input type="checkbox"/> 2 – Le centre historique de Bordeaux | <input type="checkbox"/> 7 – L'OIN Euratlantique sur les deux rives |
| <input type="checkbox"/> 3 – Les quais de la Garonne, des Bassins à flots à la gare | <input type="checkbox"/> 8 – Du centre ville de Pessac au campus universitaire |
| <input type="checkbox"/> 4 – Les grands projets de la plaine rive droite, de Bastide Niel à Floirac | <input type="checkbox"/> 9 – La mutation des quartiers en périphérie du centre ville nord de Bordeaux (Chartrons, Ravésies, Bassins à flots, Bacalan) |
| <input type="checkbox"/> 5 – Bordeaux nord et les projets autour du lac | <input type="checkbox"/> 10 – Ville et nature : Blanquefort, parc de Jalles |

2 – Atelier de 16 h 30 à 19 h 30 :

je participerai à l'atelier : A L'aménagement questionné par le logement
 B Tourisme, culture et urbanité

3 – Soirée à la Faïencerie, à 20 h 30 (réservation obligatoire) :

je participerai à la soirée : oui non

**Vendredi
26 mars 2010**

1 – Atelier de 9 h 30 à 12 h 30 :

je participerai à l'atelier : C Les Grands territoires : beaucoup d'acteurs, peu de projets!
 D Le malaise des cités est-il soluble dans la rénovation urbaine?

2 – Déjeuner

Je déjeunerais à la Cité mondiale (hôtel Mercure) (réservation obligatoire) : oui non

Transport

Je me rendrai au congrès en :

Voiture

Avion

N° d'agrément Air France : code identifiant : 08648AF
Validité du 20 mars 2010 au 31 mars 2010.

Des réductions sont appliquées sur une très large gamme de tarifs dans toutes les classes de transport (Espace Première, Espace Affaires, Tempo) sur l'ensemble des vols Air France du monde.

Pour obtenir les tarifs préférentiels consentis pour cet événement connectez-vous sur : www.airfrance-globalmeetings.com ou par le lien internet de cet événement. Vous devez garder ce présent document de la manifestation comme justificatif. Il peut vous être demandé de justifier l'utilisation du tarif consenti à tout moment de votre voyage. Pour connaître votre agence Air France la plus proche, consultez : www.airfrance.com

Train

Je souhaite recevoir un fichet réduction SNCF. Ce fichet est à présenter dans une gare ou une agence de voyages agréées lors de la réservation du titre de transport. Il vous permet d'obtenir un billet aller et retour aux conditions du tarif Congrès (20% de réduction en 1^{ère} et 2^e classe). Ce fichet est à composer et à présenter avec le billet lors du contrôle à bord des trains.

Réservation hôtelière

Tarifs en euros, par nuit, petit-déjeuner et taxes inclus.

Conditions de réservation :

Atout Organisation Science est l'agence en charge des réservations hôtelières du congrès. Le mois de mars étant une période très chargée au niveau de l'hôtellerie à Bordeaux, un certain nombre d'hôtels de différentes catégories a été sélectionné pour l'hébergement des participants du congrès. Réservez votre hôtel le plus tôt possible! Les chambres sont attribuées par ordre d'arrivée des réservations accompagnées du règlement des arrhes (correspondant à la première nuitée) et des frais de dossiers (14 euros pour les individuels). Le solde de votre séjour sera à régler directement à l'hôtel. Les arrhes seront déduites de votre note d'hôtel finale. Atout Organisation Science validera votre réservation hôtelière en vous envoyant un courriel de confirmation. Toute réservation sans règlement ne pourra être acceptée. Pour une bonne gestion des réservations, l'attribution des chambres est définitive et non modifiable. Les demandes par téléphone ne seront pas prises en compte. À partir du 12 février 2010, les réservations hôtelières ne pourront être garanties et les demandes seront alors traitées au cas par cas. Pour une bonne gestion des réservations, l'attribution des chambres est définitive et non modifiable. Les demandes par téléphone ne seront pas prises en compte. Les formulaires incomplets ou incorrectement remplis ne seront pas traités.

Conditions de maintien de votre réservation :

Si vous devez arriver à l'hôtel après 19 h, veuillez le notifier 48 h avant votre arrivée par écrit à Atout Organisation Science ou prévenir votre hôtel directement. Sans nouvelle de votre part, le jour prévu de votre arrivée, votre réservation sera immédiatement annulée et les arrhes versées resteront acquises à l'hôtel.

J'ai pris connaissance des conditions de réservation hôtelière et je souhaite réserver une chambre :

simple double (1 grand lit) twin (2 petits lits)

pour les nuits du :

24 mars 25 mars 26 mars soit ____ nuits

Je serai accompagné(e) de :

Nom : _____ Prénom : _____

inscrit(e) aux Entretiens oui non

Choix de l'hôtel (merci d'indiquer 3 hôtels par ordre de préférence, dans le tableau ci-dessous) :

| | Hôtels à Bordeaux | **** | Tarifs 2010 semaine | | Distance à pied | Transport Bus/Tram |
|--|---------------------------|------|---------------------|-------------|-----------------|--------------------|
| | | | Single | Double/Twin | | |
| | Seeko'o Hotel | **** | 192, 45 € | 207,90 € | 27 mn | Tram B |
| | The Regent Grand Hotel | **** | 336, 45 € | 357, 90 € | 14 mn | Tram B |
| | Mercure Mériadeck | *** | 131, 10 € | 147, 20 € | 17 mn | Bus L. 4 |
| | Novotel Mériadeck | *** | 129, 90 € | 144, 80 € | 19 mn | Bus L. 4 |
| | Mercure Château Chartrons | *** | 136, 45 € | 152, 90 € | 13 mn | Bus L. 4 |
| | Mercure Cité Mondiale | *** | 131, 10 € | 147, 20 € | 5 mn | À pied |
| | Adagio | *** | 126, 10 € | 137, 20 € | 12 mn | Bus L. 4 |
| | Best Western Grand Hotel | *** | 114, 10 € | 141, 20 € | 12 mn | Tram B |
| | Ibis Mériadeck | ** | 97, 35 € | 105, 70 € | 20 mn | Bus L. 16 |
| | Hôtel Gambetta | ** | 64, 33 € | 80, 82 € | 11 mn | Tram B |

Les tarifs peuvent être soumis à modification de la part des hôtels sans préavis.

Arrhes : _____ € + 14 € (frais de dossier) = _____ €

Le solde éventuel de l'hébergement sera à régler directement à l'hôtel.

Conditions d'annulation pour les réservations hôtelières :

Toute demande d'annulation devra être faite par écrit (courrier, fax ou courriel) à Atout Organisation Science qui accusera réception de la demande d'annulation. Jusqu'au 12 février 2010, le remboursement des arrhes sera effectué [les frais de dossiers (14 euros) restent acquis à l'agence]. À partir du 13 février 2010, aucun remboursement ne sera effectué.

